



LA CHARMAIE
RÉSIDENCE

LA CHARMAIE SA



RAPPORT ANNUEL 2017

Table des matières

1. Message du Président du Conseil d'Administration	4
2. Organes de la Charmaie SA	5
2.1. Conseil d'administration 2017.....	5
2.2. Organe de révision	5
2.3. Médecin et pharmacien répondants	5
3. Rapport du directeur.....	5
3.1. Gouvernance.....	6
3.2. Les résidents	6
3.3. Le personnel.....	6
3.4. Personnel Eldora	7
3.5. Foyer de Jour.....	7
4. Conclusion	8
5. Rapport des soins.....	9
5.1. Formation 2017	9
5.2. Formation prévues en 2018	10
6. Rapport de l'animation	10
7. Rapport financier	11
7.1. Hôtellerie.....	12
7.2. Allocations impotent et taxes de soins	12
7.3. Foyer de jour.....	12
7.4. Salaires	12
7.5. Autres charges d'exploitation	12
8. Comptes annuels 2017	14

1. Message du Président du Conseil d'Administration

2017, année de la consolidation

Après le début d'activités de l'EMS La Charmaie, l'année 2017 fait office d'année de la consolidation. En effet, le fonctionnement de notre établissement est désormais bien rôdé et même si les améliorations de la qualité de vie des résidents restent notre priorité, le label Qualivista obtenu en primeur par notre EMS le prouve, nous pouvons nous appuyer sur des prestations à la hauteur des attentes.

Durant l'année passée, nous avons également ajouté une offre essentielle pour les familles, un foyer de jour. Cette structure aujourd'hui indispensable à la prise en charge de nos aînés permet de soulager les proches ou de préparer une future entrée en institution. Le bilan de cette première année de fonctionnement est très positif et nous sommes désormais en mesure de répondre pleinement aux attentes des résidents et de leurs familles pour les années à venir. La collaboration instituée dans ce projet avec la ville de Monthey a permis d'obtenir ce résultat dès la première année d'existence.

Au nom du Conseil d'administration de La Charmaie SA, je tiens à remercier toutes les personnes qui rendent cette période de la vie de nos aînés plus agréable, membres du Conseil d'administration, de l'équipe de direction, de l'encadrement, des soins, de l'animation, des autres services de notre EMS.

Nous nous réjouissons de partager de nouveaux projets en 2018, notamment en accentuant les contacts entre résidents et enfants scolarisés à proximité.

Yannick Buttet
Président du Conseil d'Administration

2. Organes de la Charmaie SA

2.1. Conseil d'administration 2017

M.	Yannick Buttet	Président
M.	Olivier Turin	Vice-président
M.	Vincent Donnet	Secrétaire
Mme	Josiane Granger	Membre – Déléguée du CA auprès du Directeur
Mme	Natercia Knubel	Membre
M.	Cherryl Clivaz	Membre
M.	Alexis Turin	Membre
M.	Mikael Vieux	Membre
M.	Patrick Zumbach	Membre
M.	Hervé Fournier	Directeur (invité)

2.2. Organe de révision

Nofival SA

2.3 Médecin et Pharmacien répondants

Médecin Répondant	Dre Chantal Bochud-Tornay
Pharmacien Répondant	Thomas Le Bail, Sunstore Collombey

3. Rapport du directeur

L'année 2017 fut marquée par l'ouverture de notre Foyer de Jour en janvier. C'est suite à une convention passée avec la Commune de Monthey que les citoyens des communes de Collombey-Muraz et Monthey qui se rendaient à Vouvry ont rejoint La Charmaie. Alors que nous avons tablé sur une moyenne de 10 hôtes par jour, la fréquentation est supérieure avec 56 personnes sur les 5 jours de la semaine. Cette structure apporte une plus-value aux familles de nos communes dont le placement de leur proche en foyer de jour les soutient dans leur rôle de proche-aidant à domicile. Dans cette optique, le Service de la Santé Publique du Canton du Valais a mis en place un système de subventionnement des lits UAT court-séjour. Il s'agit encore une fois de soulager les proches-aidants. Le coût est de CHF 50.--/jour à la charge du résident et il doit s'engager à un retour à domicile, la période ne pouvant excéder 5 semaines. De ce fait, nos 3 lits court-séjour furent très sollicités avec 98% d'occupation et 31 arrivées.

Autre fait marquant en 2017 fut l'obtention de la certification Qualivista. Le Service de la Santé Publique du Canton du Valais a mandaté la société SQS afin d'effectuer l'audit de notre institution en se basant sur les 89 critères requis tels que le niveau de formation du staff, des directives du concept de soins, des directives formelles de la documentation liées aux soins, des mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité au travail, etc. Les points positifs relevés par l'auditeur furent notamment :

- Mission, politique de prise en charge et concepts d'établissement clairement définis
- Manuel d'organisation complet

- Cuisine à la pointe
- Formation du personnel

L'attestation Qualivista concerne la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2020. A noter que La Charmaie fut le premier établissement du Valais romand à obtenir cette certification et que onze EMS valaisans nous ont rendu visite pour obtenir des informations de notre part à ce sujet afin de préparer leur propre audit. Tous ont remarqué l'excellente prise en charge de nos résidents et la grande qualité de nos infrastructures.

3.1. Gouvernance

Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, soit le 18 mai pour la séance de l'ancien Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale et le 12 octobre avec le Conseil en sa forme actuelle. Les décisions prises ont concerné principalement :

- La nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- La nomination de notre Médecin Répondant Dre Chantal Bochud-Tornay
- L'approbation des comptes 2016 et des budgets 2018 EMS et Foyer de Jour

3.2. Les résidents

La capacité autorisée par le canton s'élève à 62 lits longs séjours et 3 UAT. Le nombre de journées BESA est de 23'345 pour 2017 contre 22'883 en 2016, soit une augmentation de 2.5%. Nous avons un taux d'occupation en long séjour de 98,4% et de 98% en court séjour. Nous avons accueilli 31 résidents en court séjour et 18 en long séjour et subi 25 départs dont 21 décès. En date du 1^{er} décembre 2017, le nombre de résidents était de 64 : 38 dames et 26 messieurs, soit 28 de la commune de Collombey-Muraz, 32 du district de Monthey et 4 en provenance du Canton du Valais. La moyenne d'âge est de 87 ans.

3.3. Le personnel

L'effectif global du personnel est de 95 personnes qui représentent 65 EPT. Quant aux apprentis, ils sont au nombre de 10. La volonté d'être une entreprise formatrice se démontre aussi par les nombreuses places de stage que nous offrons dans les différents secteurs de l'établissement.

Soins	66 pers	6 App	46 EPT
Animation	5 pers	1 App	3 EPT
Intendance	12 pers	1 App	8 EPT
Concierge	1 pers	1 App	1 EPT
Administration	7 pers	1 App	4 EPT
Foyer de jour	4 pers		3 EPT
TOTAL	95 pers	10 App	65 EPT

En 2017 ce sont 66 personnes qui ont bénéficié de placement allant de 5 jours (découverte CO), 4 ou 8 semaines (HES – ECCG), 1 à 3 mois (CRTO, AI), civilistes, soit pour la formation ou la réinsertion dans un cadre professionnel. De même, nos employés ont suivi toute une série de cours, séminaires et formations internes ainsi que des cours externes dans le cadre d'une formation continue.

Ci-dessous le tableau démontre le lieu de résidence de nos employés :

EMS La Charmaie domiciliation du personnel au 01.12.2017		
Domiciliés à Collombey-Muraz	43	45%
Domiciliés dans le district de Monthey	24	25%
Domiciliés en Valais	20	21%
Domiciliés hors Valais	4	3 Bex – 1 Aigle
Hors pays (Frontalier)	4	4 Infirmières A sur 13
TOTAL	95	Dont 10 apprentis

3.4. Personnel Eldora

Collombey-Muraz	6
Monthey	3
Valais	2
Total	11 dont 1 apprenti

Les services de l'équipe d'Eldora, notre prestataire de restauration collective, sont de très bonne qualité et nous collaborons de manière constante afin d'améliorer sans cesse les prestations. En automne 2017, une nouvelle responsable de la cuisine et cafétéria, qui oeuvrait pour Eldora au Foyer St-Jacques à St-Maurice auparavant, a repris l'exploitation de la restauration en apportant un dynamisme et des nouveautés bienvenues. Avec Eldora, nous avons fourni des prestations à la salle multi-activités notamment lors de la Fête Dieu, le repas de fin d'année scolaire pour les enseignants, la Fête patronale et diverses autres manifestations. Les repas de familles avec les résidents ont aussi eu beaucoup de succès avec plus de 90 personnes à Pâques et 140 pour le Noël des Familles. A noter que le chiffre d'affaires réalisé pour ces manifestations revient à l'EMS ce qui impacte positivement les frais fixes liés à la restauration pour nos résidents.

3.5. Foyer de Jour

Lors de son ouverture, notre Foyer de Jour a connu un franc succès qui se reflète dans les chiffres en augmentation du 1^{er} jour d'ouverture jusqu'en semaine 17. Pendant le premier semestre et malgré le jeune âge de la structure, nous avons atteint 12 semaines sur 17 l'objectif prévu à savoir 50 jours facturés /semaine. Ensuite selon les tableaux ci-dessous, on constate que le rythme de croisière a été atteint avec dès le 2^{ème} semestre une constante augmentation.

En parallèle, nous avons eu de nouvelles demandes d'admission et d'augmentation de la fréquence. Les augmentations sont liées, soit à un grand plaisir de venir, soit elles sont signe de confiance des proches par rapport à la qualité des soins fournis, soit liées à une baisse d'état de santé physique et ou psychique de l'hôte.

Jours présence/semaine :

Fréquentation moyenne semaines 1 à 17

48.6 hôtes/semaine – 9.6 hôtes/jour

Fréquentation moyenne semaines 38 à 51 sans les semaines 44 et 49 (1 jour férié)

55.6 hôtes/semaine – 11.1 hôtes/jour

Nombre total de journée : **2566**

Commune de Collombey-Muraz : **646** Commune de Monthey : **1813** Autres : **107**

La fluctuation dans le nombre de personnes par jour est en lien avec une certaine homogénéité que nous essayons de créer entre les divers hôtes accueillis chaque jour. Par expérience, il convient de relever que certaines difficultés et troubles ne sont pas compatibles et divers changements ont dû être effectués afin d'éviter des tensions.

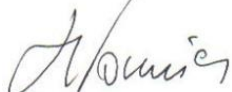
En général, nous pouvons compter sur une bonne collaboration de nos prestataires tiers. Vu le jeune âge de notre structure, des ajustements se montrent nécessaires régulièrement. La collaboration avec le CMS, les infirmières indépendantes et avec les médecins et l'hôpital se passe bien. Par contre, nous rencontrons quelques difficultés dans la collaboration avec les unités de la psychiatrie de la personne âgée à Malévoz, mais nous avons fait le nécessaire afin que cette situation s'améliore. Avec l'unité thérapeutique de jour de Malévoz ainsi qu'avec le CCPP la collaboration est exemplaire (réseaux réguliers et échange d'information). Aucun souci ne se pose quant à la collaboration avec la plus grande partie des médecins traitants. La collaboration avec Transport Handicap fonctionne et ils ont fait quelques adaptations pour s'ajuster à nos horaires, restent toutefois quelques exceptions.

Nous avons eu un soutien de la Loterie Romande ce qui nous permet l'acquisition de matériel bienvenu par le personnel. En conclusion, les conditions favorables à l'ouverture du Foyer de Jour La Charmaie ont permis d'apporter une offre complémentaire pour les aînés et leurs familles des communes de Collombey-Muraz et Monthey.

4. Conclusion

Je tiens à féliciter l'ensemble des collaborateurs de La Charmaie pour leur engagement au sein de notre équipe et de les remercier de maintenir cet état d'esprit, à savoir de se réjouir de se rendre à son travail, d'avoir du plaisir à faire plaisir et de rentrer chez soi avec la fierté d'avoir contribué à quelque chose de grand au service de nos résidents et de leur famille.

Résidence La Charmaie



Hervé Fournier

Directeur

5. Rapport des soins

Le bilan de l'année 2017 est très positif. En effet, la décision de scinder les deux services en quatre afin de créer des petites unités et des petites équipes de soins, a permis une prise en charge plus individualisée tout en favorisant une meilleure connaissance du résident et de ses besoins. L'engagement d'une infirmière-chef adjointe a permis de garantir le lien entre la direction et le terrain. De plus, presque tous les objectifs ci-dessous fixés en 2016 ont été atteints.

1. *Utilisation moindre de tranquillisants grâce à la mise en place des approches et moyens adaptés* - Le rapport du pharmacien répondant fait état d'une baisse des coûts des neuroleptiques
2. *Augmentation de la traçabilité de nos actes dans le dossier informatisé* - L'infirmière-chef adjointe faisant partie du groupe métier OMNIS a proposé plusieurs formations à notre personnel soignant quant aux annotations pour les dossiers informatisés de nos résidents.
3. *Mise en place d'analyses des pratiques dès septembre 2017* - Tous le personnel soignant a participé à la formation sur les troubles cognitifs suivis de la mise en place des travaux pratiques basés sur des cas présents dans l'établissement
4. *Intégration et collaboration avec palliatif VS* - Participation de la direction au colloque à l'Hôpital de Sion : Soins palliatifs généraux en gériatrie - Directives anticipées. Palliatif Valais
5. *Formation gestes premiers secours* - en cours
6. *Augmentation des soignants formés en tant que Formateurs en Entreprise* - Trois membres de l'équipe des soins pour 5 jours de cours

5.1. Formation 2017

- Troubles cognitifs : Formation sur place de 4 demi-journées. Au premier semestre, 2 groupes de 15 membres du personnel ont effectué le cours. A fin août, tout le personnel fut formé et des analyses pratiques ont lieu par la suite pour tout le personnel à tour de rôle une fois par mois
- Service à table et sens de l'accueil dans les EMS - Formation Hotelis - 1 jour : 10 pers. Soins - 10 pers. Eldora
- Nutrition et cicatrisation (Nestlé/Braun) tout le personnel sur deux jours les 16 et 26 mars 2017 - 2 heures
- Hygiène des mains pour le nouveau personnel - 2 heures
- Nouvelle ordonnance ASSC – 4 pers. Soins - 1 jour
- FEE – 3 pers. Soins - 5 jours
- Soins palliatifs - 5 pers. Soins - 5 jours
- Workshop Attends - 4 pers. Soins - 1 jour
- Formation huiles essentielles - 2 pers. Soins
- Formation interne OMNIS au personnel Soins par l'Infirmière-Cheffe Adjointe

- CAS psychogériatrie 2 modules - Infirmière-Cheffe Adjointe - 8 jours
- Groupe métier OMNIS : Infirmière-Cheffe Adjointe
- Groupe métier DOMIS : Resp. Administration et RH
- « Relever les défis imposés par le travail en équipe et acquérir les bases d'un sommeil réparateur » - 6 pers. Soins - 2 heures
- Formation Attends - Protections - 25 pers. 1 jour
- Journée Diabétologie - 2 pers. Soins - 1 jour

5.2. Formation prévues en 2018

- Formation Troubles cognitifs : Analyse pratique
- Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires *PDSB*
- Fin de Vie
- Gestion de la violence
- Hygiène des mains au nouveau personnel - 2 heures
- FEE - 5 pers. - 5 jours

6. Rapport de l'animation

L'équipe d'animation propose diverses activités selon un programme hebdomadaire qui est publié dans les services. Ce dernier inclut les animations classiques : jeu de société, atelier créatif, réveil-mémoire, loto, etc. qui se déroulent soit à la salle multi-activités ou dans les tisaneries de nos 4 services. De nombreuses sorties ont également eu lieu : marchés, filets de perches au bord du lac, etc.

La proximité de l'école primaire a permis l'organisation de plusieurs activités intergénérationnelles, notamment en fin d'année scolaire et à Noël. De même les enfants de l'UAPE participent régulièrement à des ateliers chant ou de gymnastique douce avec nos résidents.

7. Rapport financier

Comptes de pertes et profits	Effectif 2016 kCHF	Budget 2017 kCHF	Effectif 2017 kCHF	Variation kCHF
Taxes de soins et d'impotence	2097	2200	2092	- 108
Contribution aux coûts soins (Canton, Commune, Résidents)	1641	1690	1728	38
Subventions cantonales et communales	125	120	163	43
Taxes de pension	3195	3122	3224	102
Divers y compris Loterie Romande	217	378	467	89
Total Produits	7275	7510	7674	164
Salaires ./ . remboursement assurance	- 3972	- 4449	- 4209	240
Charges sociales	- 748	- 858	- 811	47
Autres charges de personnel/tiers	- 623	- 662	- 737	- 75
Total Salaires et charges sociales	- 5343	- 5969	- 5757	212
Autres charges d'exploitation	- 1193	- 1213	- 1318	- 105
Autofinancement d'exploitation	739	328	599	271
Amortissements	- 561	- 439	- 574	135
Attribution aux provisions	- 113	0	- 35	-35
Charges et produits hors exploitation	- 31	0	18	18
Résultat de l'exercice	34	- 111	8	119

Les chiffres condensés et présentés ci-dessus découlent des comptes annuels 2017 (bilan et comptes de pertes et profits). Ils ont été audités par l'organe de révision (NOFIVAL SA – Sion), en date du 26.03.2018.

Les comptes annuels 2017 ainsi que le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint sont présentés en annexe.

L'exercice 2017 présente une marge d'autofinancement d'exploitation de CHF 598'626.35 et un bénéfice au bilan de CHF 8'352.75.

7.1. Hôtellerie

Le nombre de journées maximum subventionné par l'Etat du Valais pour 2017 était de 22'630 long séjour et de 1095 court séjour, soit un total de 23'725. Nous avons accueilli durant l'année 2017, 22'272 lits de long séjour et 1'073 lits de court séjour ce qui signifie un taux d'occupation long séjour de 98.4% et pour les courts séjours un taux d'occupation de 98% ce qui confirme que les lits de court séjour répondent clairement à un besoin.

La mise en place par l'état du Valais d'un prix unique de CHF 50.00 par jour pour les lits de court séjour pour les familles a également contribué à ce succès, la différence étant prise en charge par le Canton et les Communes jusqu'à concurrence du prix des PC, soit CHF 125.00 par jour. Ce qui pour nous implique une diminution des revenus sur les lits de court séjour de CHF 5.00/jour pour les habitants de la Commune (env. 38.4%) et de CHF 15.00/jour pour les habitants du canton (61.6%), soit un manque à gagner d'environ CHF 12'000.00.

7.2. Allocations impotent et taxes de soins

L'évaluation en soins de nos résidents a été plus ou moins conforme au budget. La différence provient principalement de l'allocation pour impotence qui a été surévaluée.

Lors de chaque nouvelle entrée, si le résident ne bénéficie pas d'ores et déjà d'une allocation, il peut se passer presque une année jusqu'à ce qu'on puisse la toucher, donc très difficile d'évaluer ces recettes.

7.3. Foyer de jour

Il est à relever également que l'ouverture du Foyer de jour en 2017 a contribué également au bon résultat de l'EMS. En effet, nous avons pu facturer : une location, les repas, une participation sur les salaires de l'EMS et également une participation sur certaines charges de fonctionnement.

7.4. Salaires

Les charges liées aux salaires sont en dessous du budget. En effet, nous n'avons pas trouvé tout de suite le personnel nécessaire (ASSC et ASA) pour satisfaire aux besoins d'EPT édictés par l'Etat du Valais. Nous avons également dû durant l'année 2017 pallier au manque de personnel lié à la maternité (4 personnes) durant les arrêts maladie qui ont précédé les accouchements et les congés maternité.

7.5. Autres charges d'exploitation

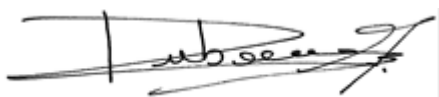
Les principales augmentations sont dues essentiellement à l'augmentation des charges suivantes :

- Nourriture (liée à la mise en service du foyer de jour et compensée par des recettes de celui-ci)

- Produits de lessive et de nettoyage (des mesures ont été prises afin de limiter l'augmentation de ce poste, exemple : limitation des commandes de linges de toilette, utilisation de gants de toilettes jetables moins cher que d'utiliser des gants normaux, etc...) d'où une baisse sensible de la facture de Blanchival depuis la mise en place de ces mesures.
- De nouveaux contrats d'entretien ont dû être conclus, les garanties arrivant à échéance. De nouveaux investissements ont été effectués, tels que l'installation d'une climatisation pour la buanderie, les conditions de travail en été n'étaient plus supportables, un boiler a dû être changé, à notre charge car plus sous garantie ainsi que de nombreuses interventions de la maison Electrolux pour des pannes sur les appareils de cuisine (plus de CHF 6'000.00).
- A relever également que dès cette année 2017, nous sommes assujettis à la TVA au taux forfaitaire de 5.2%.

Le bon résultat de l'exercice 2017 nous a permis de réaliser un amortissement extraordinaire sur l'immeuble de 1% ainsi que des provisions pour la rénovation des bâtiments selon les directives cantonales pour la comptabilité des EMS.

Les actifs circulants d'un montant de CHF 2'112'862.46 couvrent largement les dettes à court terme s'élevant à CHF 823'072.10.



Marie-Françoise Dubosson
Comptable

8. Comptes annuels 2017



LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

Table des matières

1. Bilan au 31 décembre 2017
2. Compte d'exploitation 2017
3. Annexe aux comptes annuels 2017
4. Notes complémentaires
5. Tableau des amortissements
6. Rapport de l'organe de révision

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

<u>ACTIF</u>	Notes	Montants au 31.12.2017	% bilan	Montants au 31.12.2016	% bilan
ACTIF CIRCULANT		fr. 2'190'296.28	12%	fr. 3'390'164.88	17%
• Trésorerie		fr. 1'318'927.45		fr. 1'035'656.73	
• Créances résultant de livraisons et de prestations		fr. 773'748.80		fr. 635'783.55	
- Provision pour pertes sur créances		fr. -55'213.90		fr. -38'387.40	
• Autres créances à court terme		fr. 27'867.46		fr. 12'623.45	
• Stocks		fr. 47'532.65		fr. 40'306.25	
• Actifs de régularisation	1	fr. 77'433.82		fr. 1'704'182.30	
ACTIF IMMOBILISE		fr. 16'384'590.55	88%	fr. 16'827'308.90	83%
• Immobilisations corporelles		fr. 16'113'617.00		fr. 16'604'250.00	
• Autres immobilisations financières	2	fr. 270'973.55		fr. 223'058.90	
TOTAL ACTIF		fr. 18'574'886.83	100%	fr. 20'217'473.78	100%
<u>PASSIF</u>	Notes	Montants au 31.12.2017	% bilan	Montants au 31.12.2016	% bilan
CAPITAUX ETRANGERS		fr. 17'374'101.40	94%	fr. 19'025'041.10	94%
Capitaux étrangers à court terme		fr. 922'321.40	5%	fr. 663'261.10	3%
• Dettes résultant de livraisons et de prestations		fr. 492'674.80		fr. 169'731.45	
• Autres dettes à court terme		fr. 272'910.00		fr. 244'050.00	
• Passifs de régularisation	3	fr. 57'487.30		fr. 138'230.35	
• Provisions à court terme	4	fr. 99'249.30		fr. 111'249.30	
Capitaux étrangers à long terme		fr. 16'451'780.00	89%	fr. 18'361'780.00	91%
• Dettes à long terme portant intérêts		fr. 16'128'000.00		fr. 18'073'000.00	
• Provisions à long terme	5	fr. 323'780.00		fr. 288'780.00	
CAPITAUX PROPRES		fr. 1'200'785.43	6%	fr. 1'192'432.68	6%
• Capital-actions		fr. 1'000'000.00		fr. 1'000'000.00	
• Résultats reportés		fr. 192'432.68		fr. 158'778.15	
• Résultat de l'exercice		fr. 8'352.75		fr. 33'654.53	
TOTAL PASSIF		fr. 18'574'886.83	100%	fr. 20'217'473.78	100%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE D'EXPLOITATION 2017 - EMS

	Notes	Montants 2017	en % CA	Montants 2016	en % CA
PRODUITS		fr. 7'657'998.00	100%	fr. 7'274'477.20	100%
• Taxes		fr. 7'044'833.40		fr. 6'934'255.95	
• Subventions		fr. 207'260.55		fr. 165'979.40	
• Produits de la cafétéria		fr. 157'718.35		fr. 156'080.45	
• Prestations FDJ		fr. 235'101.75		fr. -	
• Autres produits		fr. 26'810.00		fr. 19'740.00	
- TVA forfait		fr. -13'726.05		fr. -	
- Pertes sur créances exercice en cours		fr. -		fr. -1'578.60	
FRAIS GENERAUX					
Frais de personnel		fr. 5'752'080.30	75%	fr. 5'336'591.24	73%
• Salaires bruts		fr. 4'369'287.95		fr. 4'097'961.30	
• Remboursements caisses sociales		fr. -160'020.60		fr. -121'912.00	
• Charges sociales		fr. 810'657.00		fr. 748'189.80	
• Autres charges de personnel		fr. 47'048.70		fr. 33'989.29	
• Prestations de travail de tiers (location et sous-traitants)		fr. 685'107.25		fr. 578'362.85	
Autres charges d'exploitation		fr. 1'091'776.18	14%	fr. 958'068.13	13%
• Charges de locaux		fr. 29'254.00		fr. 27'950.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr. 106'314.30		fr. 133'604.35	
• Entretien, réparations, remplacements		fr. 114'185.71		fr. 67'576.81	
• Matériel médical d'exploitation		fr. 69'585.41		fr. 56'043.32	
• Produits alimentaires		fr. 385'902.45		fr. 350'902.65	
• Charges ménagères		fr. 138'691.85		fr. 114'355.09	
• Charges des investissements		fr. 28'182.40		fr. 12'710.65	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr. 8'863.55		fr. 4'071.90	
• Assurances et taxes		fr. 46'142.00		fr. 39'849.10	
• Charges d'administration et informatique		fr. 106'480.31		fr. 103'773.20	
• Charges d'animation		fr. 48'217.15		fr. 40'554.71	
• Frais divers		fr. 9'957.05		fr. 6'676.35	
TOTAL FRAIS GENERAUX		fr. 6'843'856.48	89%	fr. 6'294'659.37	87%
RESULTAT D'EXPLOITATION		fr. 814'141.52	11%	fr. 979'817.83	13%
- Charges financières		fr. -217'487.75		fr. -241'142.00	
+ Produits financiers		fr. 1'972.58		fr. 385.60	
+ Dons et legs		fr. 150.00		fr. 800.00	
- Amortissements des immobilisations corporelles		fr. -573'646.30		fr. -561'104.05	
- Création de provisions	€	fr. -35'000.00		fr. -112'946.85	
RESULTAT ORDINAIRE		fr. -9'869.95	0%	fr. 65'810.53	1%
+/- Charges et produits extraordinaires		fr. -		fr. 2'529.00	
+/- Charges et produits exercices antérieurs		fr. 18'222.70		fr. -34'685.00	
RESULTAT NET		fr. 8'352.75	0%	fr. 33'654.53	0%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE D'EXPLOITATION 2017 - FDJ

	Notes	Montants 2017	en % CA
<u>PRODUITS</u>		fr. 447'384.00	100%
• Taxes		fr. 322'406.00	
• Subventions		fr. 124'978.00	
<u>FRAIS GENERAUX</u>			
Frais de personnel		fr. 284'147.60	64%
• Salaires bruts		fr. 160'785.00	
• Remboursements caisses sociales		fr. -1'793.40	
• Charges sociales		fr. 26'627.15	
• Autres charges de personnel		fr. 746.10	
• Prestations de travail de tiers (EMS)		fr. 97'782.75	
Autres charges d'exploitation		fr. 172'510.78	39%
• Charges de locaux		fr. 36'000.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr. 7'000.00	
• Entretien, réparations, remplacements		fr. 6'600.00	
• Produits alimentaires		fr. 79'419.00	
• Charges ménagères		fr. 4'473.35	
• Charges des investissements		fr. 2'164.40	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr. 15'962.50	
• Assurances et taxes		fr. 500.00	
• Charges d'administration et informatique		fr. 4'074.80	
• Charges d'animation		fr. 16'316.73	
TOTAL FRAIS GENERAUX		fr. 456'658.38	102%
RESULTAT D'EXPLOITATION		fr. -9'274.38	-2%
- Charges financières		fr. -426.00	
RESULTAT ORDINAIRE		fr. -9'700.38	-2%
+/- Charges et produits extraordinaires		fr. -	
+/- Charges et produits exercices antérieurs		fr. -	
RESULTAT NET		fr. -9'700.38	-2%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

<u>COMPTE D'EXPLOITATION 2017 - RESULTAT</u>			
	Notes	Montants 2017	Montants 2016
RESULTAT EMS	fr.	8'352.75	
RESULTAT AVANT ATTRIBUTIONS FOYER DE JOUR	fr.	-9'700.38	
+/- Participations Commune de Collombey-Muraz	fr.	2'541.50	
+/- Participations Commune de Monthey	fr.	7'158.88	
RESULTAT FOYER DE JOUR	fr.	-	
RESULTAT NET GLOBAL	fr.	8'352.75	

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE D'EXPLOITATION 2017 - CONSOLIDÉ

	Notes	Montants 2017	en % CA	Montants 2016	en % CA
PRODUITS		fr. 7'879'980.63	100%	fr. 7'274'477.20	100%
• Taxes		fr. 7'367'239.40		fr. 6'934'255.95	
• Subventions		fr. 332'238.55		fr. 165'979.40	
• Produits de la cafétéria		fr. 157'718.35		fr. 156'080.45	
• Prestations FDJ		fr. -		fr. -	
• Autres produits		fr. 26'810.00		fr. 19'740.00	
• Participations Communales au déficit		fr. 9'700.38		fr. -	
- TVA forfait		fr. -13'726.05		fr. -	
- Pertes sur créances exercice en cours		fr. -		fr. -1'578.60	
FRAIS GENERAUX					
Frais de personnel		fr. 5'938'445.15	75%	fr. 5'336'591.24	73%
• Salaires bruts		fr. 4'530'072.95		fr. 4'097'961.30	
• Remboursements caisses sociales		fr. -161'814.00		fr. -121'912.00	
• Charges sociales		fr. 837'284.15		fr. 748'189.80	
• Autres charges de personnel		fr. 47'794.80		fr. 33'989.29	
• Prestations de travail de tiers (location et sous-traitants)		fr. 685'107.25		fr. 578'362.85	
Autres charges d'exploitation		fr. 1'126'967.96	14%	fr. 958'068.13	13%
• Charges de locaux		fr. 29'254.00		fr. 27'950.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr. 106'314.30		fr. 133'604.35	
• Entretien, réparations, remplacements		fr. 114'185.71		fr. 67'576.81	
• Matériel médical d'exploitation		fr. 69'585.41		fr. 56'043.32	
• Produits alimentaires		fr. 385'902.45		fr. 350'902.65	
• Charges ménagères		fr. 138'965.20		fr. 114'355.09	
• Charges des investissements		fr. 30'346.80		fr. 12'710.65	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr. 24'426.05		fr. 4'071.90	
• Assurances et taxes		fr. 46'142.00		fr. 39'849.10	
• Charges d'administration et informatique		fr. 107'355.11		fr. 103'773.20	
• Charges d'animation		fr. 64'533.88		fr. 40'554.71	
• Frais divers		fr. 9'957.05		fr. 6'676.35	
TOTAL FRAIS GENERAUX		fr. 7'065'413.11	90%	fr. 6'294'659.37	87%
RESULTAT D'EXPLOITATION		fr. 814'567.52	10%	fr. 979'817.83	13%
- Charges financières		fr. -217'913.75		fr. -241'142.00	
+ Produits financiers		fr. 1'972.58		fr. 385.60	
+ Dons et legs		fr. 150.00		fr. 800.00	
- Amortissements des immobilisations corporelles		fr. -573'646.30		fr. -561'104.05	
- Création de provisions		fr. -35'000.00		fr. -112'946.85	
RESULTAT ORDINAIRE		fr. -9'869.95	0%	fr. 65'810.53	1%
+/- Charges et produits extraordinaires		fr. -		fr. 2'529.00	
+/- Charges et produits exercices antérieurs		fr. 18'222.70		fr. -34'685.00	
RESULTAT NET		fr. 8'352.75	0%	fr. 33'654.53	0%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

Annexe aux comptes annuels 2017

1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations.
2. La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 250
3. Le produit de l'exercice précédent pour un montant de fr. 18'222.70 concerne une ristourne sur l'électricité consommée pour l'exercice 2016. Une négociation du prix de l'électricité avait été faite lors de la construction du bâtiment, mais la société électrique n'avait pas pris en compte le rabais négocié. Le montant a été remboursé sur le compte bancaire de la société en 2017.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice

	Montants au 31.12.2017	Montants au 31.12.2016
Résultat reporté au 1er janvier	fr. 192'432.68	fr. 158'778.15
Résultat de l'exercice	fr. 8'352.75	fr. 33'654.53
TOTAL A REPARTIR	fr. 200'785.43	fr. 192'432.68
<u>Répartition</u>		
Attribution à la réserve générale	fr. -	fr. -
Dividende	fr. -	fr. -
P.P. reportés	fr. 200'785.43	fr. 192'432.68
TOTAL REPARTI	fr. 200'785.43	fr. 192'432.68

Notes complémentaires

1. ACTIFS DE REGULARISATION

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Montant à recevoir des résidents	fr. 18'813.05	fr. 187.80
Charges payées d'avance	fr. 9'066.10	fr. 9'650.00
Produits à recevoir	fr. 49'554.67	fr. 49'344.50
Subvention immeuble à recevoir	fr. -	fr. 1'645'000.00
TOTAL	fr. 77'433.82	fr. 1'704'182.30

2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Banque Raiffeisen - parts sociales	fr. 20'000.00	fr. 20'000.00
Banque Raiffeisen - arrhes résidents	fr. 251'673.55	fr. 203'058.90
Garanties financières de provision	(fr. 700.00)	fr. -
TOTAL	fr. 270'973.55	fr. 223'058.90

3. PASSIFS DE REGULARISATION

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Produits reçus d'avance	fr. -	fr. 21'360.00
Provisions pour charges à payer	fr. 27'697.90	fr. 55'304.10
Provisions pour conseil d'administration	fr. 2'400.00	fr. 2'500.00
Soldes salaires à payer	fr. 9'052.90	fr. 189.00
Soldes charges sociales à payer	fr. 18'336.50	fr. 48'877.25
Capital de dotation de la fondation à rembourser	fr. -	fr. 10'000.00
TOTAL	fr. 57'487.30	fr. 138'230.35

4. PROVISIONS A COURT TERME

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Provision pour vacances non prises	fr. 60'400.00	fr. 72'400.00
Autres provisions diverses	fr. 38'849.30	fr. 38'849.30
TOTAL	fr. 99'249.30	fr. 111'249.30

5. PROVISIONS A LONG TERME

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Provision pour rénovation du bâtiment	fr. 187'880.00	fr. 152'880.00
Provision pour entretien des installations	fr. 92'900.00	fr. 92'900.00
Fonds de régularisation des tarifs de pension	fr. 43'000.00	fr. 43'000.00
TOTAL	fr. 323'780.00	fr. 288'780.00

Notes complémentaires

6. CREATION DE PROVISION

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Provision pour rénovation du bâtiment	fr. 35'000.00	fr. 108'880.00
Provision pour entretien des installations	fr. -	fr. 4'066.85
TOTAL	fr. 35'000.00	fr. 112'946.85

7. Tableau des amortissements

EXERCICE 2017

Désignation	Valeur au 01.01.	Acquisition réévaluation	Vente/subv.	Valeur avant amortissements	%	Amortissements	valeur au 31.12.
Bâtiment	14'829'400.00	13'936.30	-	14'843'336.30	2+1%	458'496.30	14'384'840.00
Installations médico-techniques	14'710.00	14'404.05	-	29'114.05	20%	7'987.05	21'127.00
Mobilier	1'748'000.00	-	-	1'748'000.00	5%	92'000.00	1'656'000.00
Machines	-	32'132.15	-	32'132.15	15%	5'242.15	26'890.00
Véhicules	540.00	-	-	540.00	100%	540.00	-
Développement informatique	11'600.00	22'540.80	-	34'140.80	30%	9'380.80	24'760.00
				-			
TOTAL	16'604'250.00	83'013.30	-	16'687'263.30		573'646.30	16'113'617.00

EXERCICE 2016

Désignation	Valeur au 01.01.	Acquisition réévaluation	Vente/subv.	Valeur avant amortissements	%	Amortissements	valeur au 31.12.
Bâtiment	-	21'223'000.00	-5'935'000.00	15'288'000.00	2+1%	458'600.00	14'829'400.00
Installations médico-techniques	-	19'528.20	-	19'528.20	20%	4'818.20	14'710.00
Mobilier	-	1'840'000.00	-	1'840'000.00	5%	92'000.00	1'748'000.00
Véhicules	-	1'098.00	-	1'098.00	50%	558.00	540.00
Développement informatique	-	16'727.85	-	16'727.85	30%	5'127.85	11'600.00
				-			
TOTAL	-	23'100'354.05	-5'935'000.00	17'165'354.05		561'104.05	16'604'250.00

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE
POUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017
DE LA CHARMAIE SA à MURAZ**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de profits et pertes et annexe) de La Charmaie SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux directives du Département de la Santé, des Affaires sociales et de l'Energie concernant la tenue de la comptabilité financière et la clôture des comptes pour les Etablissements médico-sociaux (EMS).

Martigny, le 5 avril 2018

NOFIVAL SA



Lionel Coutaz
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Claude Tornay
Expert-réviseur agréé